

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

avril 2012 • numéro 4

GRANDES CULTURES



LES PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Prix du 1^{er} trimestre de la campagne 2011/12



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs. Ils sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la brochure mensuelle « Situation céréalière française » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2007/08	2008/09	2009/2010	2010/2011		2011/2012	Variation	Variation
	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	31/06/2011	30/09/2011	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	154	149	103	146	180	166	- 8 %	13 %
Blé dur	183	233	174	148	226	238	5 %	61 %
Orges	144	157	92	120	145	160	10 %	33 %
Maïs	164	176	92	132	172	160	- 7 %	21 %
Seigle	135	137	93	117	153	150	- 2 %	28 %
Avoine	139	139	79	98	129	150	16 %	54 %
Triticale	142	136	83	129	158	144	- 9 %	12 %
Sorgho	164	99	83	131	162	141	- 13 %	7 %
Colza	248	345	231	301	381	389	2 %	29 %
Tournesol	315	299	205	326	395	378	- 4 %	16 %
Soja	278	305	243	317	341	319	- 7 %	1 %
Pois	163	193	140	158	191	191	0 %	21 %
Féveroles	221	198	139	153	188	199	6 %	30 %

Source : FranceAgriMer

> Situation au 30 septembre 2011 - Prix du 1^{er} trimestre de la campagne 2011/12

Les prix présentés concernent le 1^{er} trimestre de la nouvelle campagne 2011/12, soit les prix pratiqués au cours de la période de juillet à septembre 2011.

La campagne 2011/12 s'ouvre sur des prix au plus haut pour un début de campagne.

Les prix des oléagineux et des protéagineux sont supérieurs de 20 % en moyenne et ceux des céréales de près de 30 %, comparés aux prix pratiqués au premier trimestre 2010/11.

De plus, la hausse des prix, régulière tout au long de

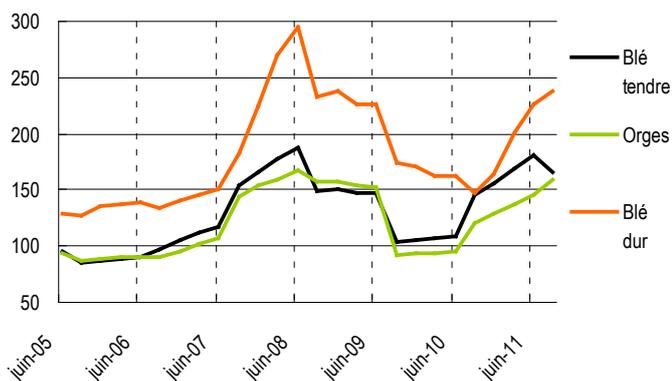
2010/11, se prolonge encore pour certaines espèces sur la période de juillet à septembre. C'est le cas de l'avoine (+16 %), des orges (+10%), du blé dur et des féveroles (+ 5/6 %) et, dans une moindre mesure, du colza.

Pour les autres espèces, les corrections de début de campagne sont comprises dans un intervalle de -2 % (seigle) à -13 % (sorgho), soit au maximum -23 €/t de baisse.

Les évolutions relevées sur les prix du blé tendre et du maïs sont comparables ce premier trimestre. Ainsi, le blé tendre conserve un bonus sur le maïs, configuration qui se maintient depuis la fin de campagne 2008/09.

> Blés et orges

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



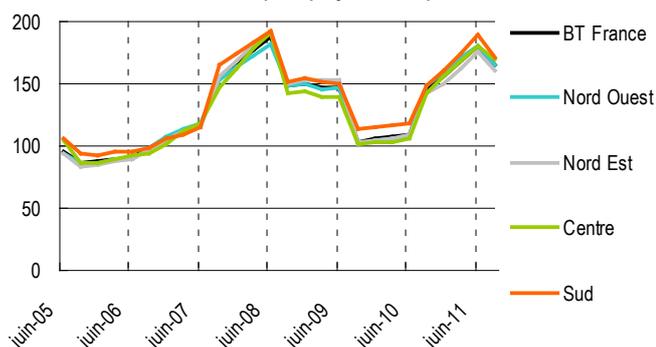
Source : FranceAgriMer

> Blé meunier

Au cours du premier trimestre de la campagne 2011/12, la tonne de blé meunier a été achetée en moyenne 166 €/t. C'est le niveau de prix de début de campagne le plus élevé observé depuis la mise en place de cette enquête (2005/06). Par rapport au prix consolidé sur la campagne 2010/11, 180 €/t, les prix actuels ont chuté de moins de 15 €/t alors qu'en 2010/11, les records de 2007/08 ont pratiquement été rattrapés.

Sans changement par rapport aux précédentes campagnes, les prix pratiqués au cours de ce premier trimestre de campagne 2011/12 sont très homogènes d'un regroupement régional à un autre : seulement 10 €/t séparent les prix les plus bas, pratiqués dans le Nord-Est, et les plus attractifs relevés traditionnellement dans le Sud.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



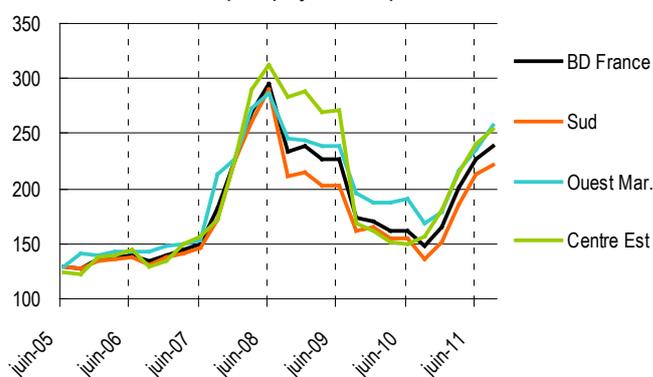
Source : FranceAgriMer

> Blé dur

Le début de la campagne 2011/12 est marqué par la poursuite de la tendance haussière sur les prix d'achat du blé dur. Ainsi, la tonne de blé dur s'est échangée à 238 €/t au cours du 1^{er} trimestre de campagne, soit encore 12 euros de plus que le prix moyen pratiqué en 2010/11.

Comme en 2010/11, deux groupes régionaux se distinguent autour de la moyenne nationale. Au plus bas, le regroupement du Sud enregistre un prix moyen de 221 €/t. Les regroupements de l'Ouest-Maritime et du Centre-Est pratiquent des prix proches et plus attractifs, autour de 255 €/t. Par rapport au prix consolidé 2010/11, les prix actuels sont donc légèrement plus disparates avec un écart de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux de 37 €/t, contre 27 €/t en moyenne sur 2010/11.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Orges

Ce début de campagne se caractérise par un retour à un différentiel de prix plus habituel entre les orges et le blé meunier.

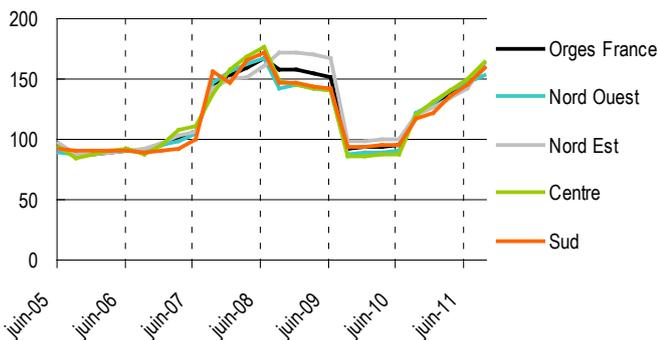
La tonne de blé meunier s'est en effet échangée à seulement 6 € de plus que la tonne d'orges, contre 35 € la campagne précédente.

En moyenne sur ce premier trimestre de campagne, le prix payé aux producteurs pour une tonne d'orges s'élève à 160 €, en augmentation de 15 € par rapport au prix moyen de la campagne 2010/11, et donc très proche du record de 2007/08 : 167 €/t.



À l'échelle régionale, les prix sont compris dans un intervalle de 11 €/t. Les prix les plus attractifs demeurent pratiqués dans le Centre (165 €/t) et c'est dans le regroupement Nord-Ouest que les prix sont les plus faibles (le Nord-Est la campagne précédente).

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

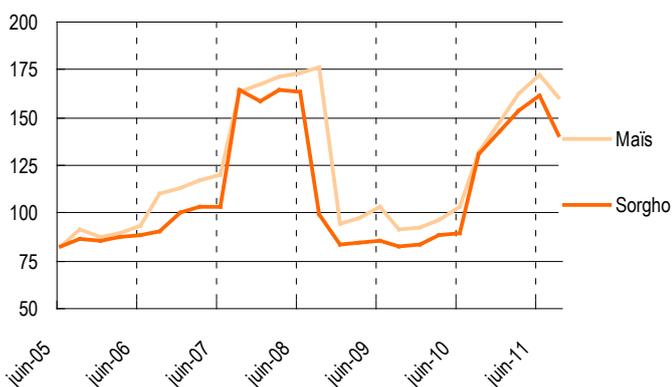
> Maïs et sorgho

Tout comme le blé meunier, le maïs et le sorgho affichent un recul par rapport aux prix de campagne 2010/11.

Le repli est le plus sensible sur le sorgho : à 141 €/t, les producteurs reçoivent à ce stade de la campagne 20 € de moins qu'en 2010/11. A ce niveau de prix, comme observé lors de la campagne 2008/09, le sorgho est la céréale dont le prix est le moins attractif.

Pour les producteurs de maïs, le prix actuel, 160 €/t, est inférieur d'une douzaine d'euros à celui de 2010/11.

Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

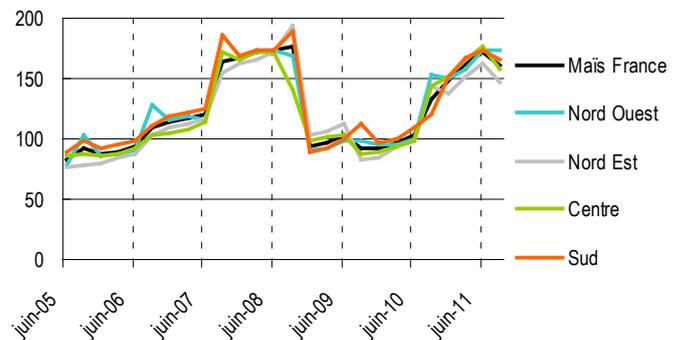


Source : FranceAgriMer

et maïs s'échangent donc à parité de prix, à 6 euros de moins que le blé meunier.

À l'échelle régionale, on observe que le regroupement régional du Nord-Ouest a échappé aux corrections à la baisse avec des prix de début de campagne pratiquement inchangés par rapport à ceux de la campagne 2010/11. Avec un prix moyen de 174 €/t, les prix de ce regroupement sont les plus élevés, alors que, dans la continuité de la précédente campagne, le Nord-Est enregistre les prix les moins attractifs (146 €/t).

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

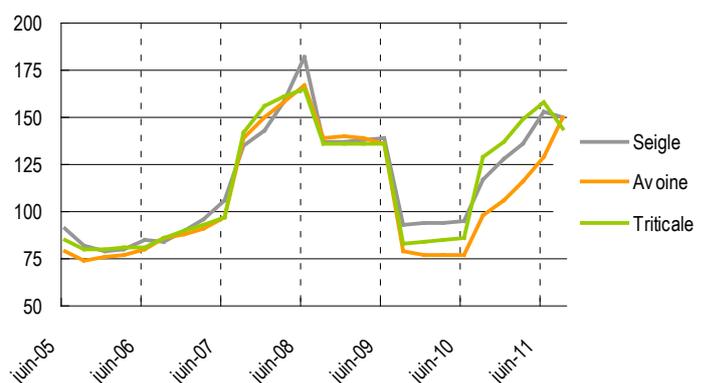


Source : FranceAgriMer

> Seigle, Avoine et triticale

Habituellement très proches, les prix du seigle, de l'avoine et du triticale, se sont désolidarisés au cours des deux précédentes campagnes. Ainsi, à la fin de la précédente campagne, une trentaine d'euros séparaient le prix de

Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

l'avoine de celui du triticale. Cette nouvelle campagne s'ouvre sur un retour à des prix homogènes au sein de ce groupe puisque l'avoine et le seigle s'échangent à parité autour de 150 €/t.

Le triticale, autour de 144 €/t, est en recul de -15 €/t par rapport au prix 2010/11 dans le sillage du blé meunier. Il s'achète à présent moins cher que ces deux autres espèces mais conserve un léger bonus sur le sorgho.

> Oléagineux

Deux tendances s'observent sur les prix à la production des oléagineux pour le 1^{er} trimestre 2011/12.

Pour les prix du colza, qui ont établi de nouveaux records en 2010/11, ce début de campagne est caractérisé par la poursuite de la tendance haussière. Ainsi, les prix du colza consolidés sur le 1^{er} trimestre 2011/12 approchent 390 €/t soit près de 10 euros de plus que le record de l'an passé. Cette tendance s'observe sur l'ensemble des regroupements régionaux excepté dans le Sud où les prix de début de campagne sont en recul. Ce regroupement régional enregistre les prix les moins attractifs (376 €/t) alors que le Centre et le Nord-Est, profitent de prix plus élevés (391-393 €/t).

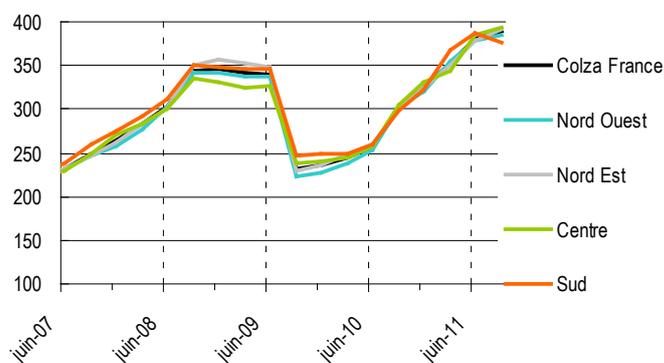
Le tournesol et le soja entament cette nouvelle campagne sur des prix certes élevés pour un début de campagne, mais en repli toutefois par rapport aux records de 2010/11. Le prix payé aux producteurs de tournesol affiche ainsi un recul de -17 €/t par rapport au prix consolidé 2010/11, à 378 €/t. Pour les producteurs de soja, la baisse atteint -22 €/t, avec un prix moyen de 319 €/t.

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

En conséquence, sur le 1^{er} trimestre de campagne et comme en 2008/09, les prix du colza (389 €/t) dépassent ceux du tournesol (378 €/t).

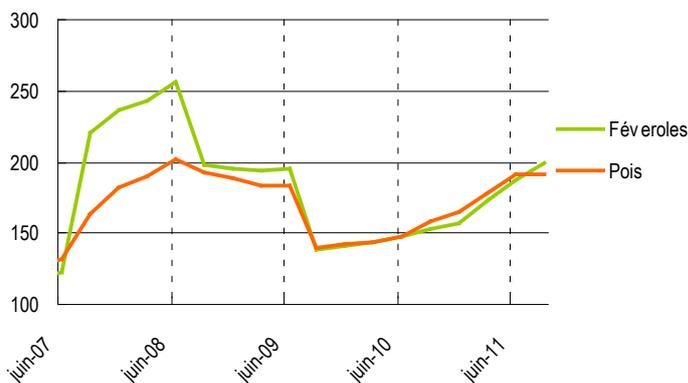
> Protéagineux

Les prix des pois et des féveroles sont très proches depuis la campagne 2009/10 mais ils entament cette nouvelle campagne suivant des évolutions différentes.

Ainsi, les féveroles affichent un prix déjà supérieur d'une dizaine d'euros à celui de 2010/11, à 199 €/t alors que les prix des pois prolongent au 1^{er} trimestre le prix relevé en 2010/11, à 191 €/t.

Les prix de ces deux espèces sont similaires à ceux observés au 1^{er} trimestre de la campagne 2008/09.

Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléo-protéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les directions régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

> Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence Alpes - Côte d'Azur), Ouest Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord Ouest (Bretagne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile de France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord Ouest (Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord - Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2012 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr

LES SYNTHÈSES : Les prix payés aux producteurs / résultats de l'enquête trimestrielle 2011/12
Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique
Unité Enquêtes et données filières / Directeur de la publication : Fabien Bova - rédaction : D. Brulé
Réalisation : direction de la Communication et de l'information / studio PAO / fin de rédaction : avril 2012
Photos : FranceAgriMer / droits réservés / Impression - Atelier d'impression de l'Arborial



FranceAgriMer